



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010583

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

INTERVENTION PLANIFIEE 8872
N/REF : 1/10/2025 50H03 C:024327 I:23671
V/REF : Contrat N 008872 du 28/09/2012

SCM CERT
Centre de Radiothérapie Bayard
46 AVENUE CONDORCET
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : LES BAYADERES
44, RUE CONDORCET
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 44 - RADIOTHERAPIE - CONTACTER MME DE BONI TEL 04 26686767
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme S. DE BONI (RESPONSABLE SUR PLACE)

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage/nettoyage de Fosse(s)/Bac(s) de décantation/Séparateur hydrocarbure
par procédé hydraulique haute pression.

POMPAGE AU PLUS BAS DU LIQUIDE DANS LA FOSSE AVEC LES POMPES EN PLACE
POMPAGE - NETTOYAGE DU FOND DE FOSSE

NOTRE INTERVENTION DU 17/12/2025
POMPAGE ET NETTOYAGE FOSSE DE RELEVAGE
BEAUCOUP DE DECHETS PLASTIQUES
CONTROLE DU COFFRET DE COMMANDE, CONTROLE DU BON SERRAGE DES CONNEXIONS
SUR LES CONTACTEURS DE PUISSANCE. CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DES
DEUX POMPES EN MODE MANUEL. IL N'Y A RIEN A SIGNALER.

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule mixte hydrocureur.
Aspiration du contenu de la fosse, curage haute pression des parois et du fond.
Pompage des boues et transport pour destruction en centre de traitement agréé.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1/ 2	Entretien fosse de relevage/Pompes	1	778,58	389,29



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010583

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	389,29
T.V.A. a 20,00%	77,85
TOTAL T.T.C.En EURO	467,14

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.